

# PV Assemblée Générale - APECS du 09.10.2023

---

COMITÉ : Anne-Marie Beytrison, Cédric Croset, Corinne Rossel, Michel Voide, Sébastien Varone, Yann Pellissier

PRÉSENTS :

POUR LE COMITÉ : Anne-Marie Beytrison, Cédric Croset, Corinne Rossel, Michel Voide, Sébastien Varone, Yann Pellissier

MEMBRES : Gabriella Martino, David Berzi, Cythia Breitler, Séphanie Bocchi, Patricia Conus, Virginie Burrus, Magali Duc Pellissier, Gaël Ramé

EXCUSÉS : Isabelle et Éric Favre (membres), Denise Foinant (membre), Xavier Gaillard, Christian Roten

INVITÉS : Damien Gollut, Arnaud Melly, Anne Erard Bonvin, Françoise Wyssbrod

---

## ORDRE DU JOUR

*LA SÉANCE DÉBUTE À 20H05 CE 09.10.2023 AU LCC*

---

1. Bienvenue et contrôle des présences
2. Approbation du PV de l'AG 2022
3. Rapport d'activité
4. Comptes de l'année 2022/2023
5. Rapport des vérificateurs de compte
6. Admission et démission
7. Divers

### 1. Bienvenue et contrôle des présences

Le président accueille les parents venus nombreux pour cette assemblée, les membres du comité ainsi que les invités, notamment Damien Gollut (prorecteur du LCC), Anne Erard-Bonvin (président du Forum Lyca, association des parents d'élèves du collège de St-Maurice), Christian Roten (président de l'APELP, association des parents d'élèves du collège de la Planta, excusé) et Arnaud Melly (président de la SECC, association des étudiants du LCC). Il excuse Xavier Gaillard, recteur du LCC, retenu dans une autre séance, qui est remplacé par Damien Gollut.

La feuille des présences circule pendant que le président poursuit le rapport d'activité.



## 2. Approbation du PV de l'AG 2022

Le PV de l'assemblée 2022 est à disposition sur le site internet de l'APECS à l'adresse :

<https://www.apecs.ch/site/index.php/assemblees-generales-2/2-site-apecs/43-pv-ag-2022>

Il n'y a pas de question sur le PV qui est approuvé à l'unanimité.

## 3. Rapport d'activité

L'APECS travaille selon plusieurs axes.

Celui de la **représentation des parents** d'abord, auprès de la direction (une fois par mois), du conseil rectoral (une fois par année mais qui n'a pas eu lieu en 2022, et sera réintroduit en 2023), ainsi que du chef du service de l'enseignement. L'APECS entretient également des contacts avec la SECC, l'APELP et le Forum Lyca. L'association va à la rencontre de ses membres lors de différentes soirées, telles que la soirée des parents de première année, la journée « Portes Ouvertes », les soirées de réunion de parents, la cérémonie de remise des maturités et bien évidemment cette assemblée générale. Les membres ont pris contact de nombreuses reprises avec l'association par le biais de notre adresse email [info@apecs.ch](mailto:info@apecs.ch), ainsi que par téléphone, tandis que l'association communique essentiellement via le site web et la page Facebook. Il y a eu l'année passée un total de 419 membres contre 411 et 424 les années précédentes.

L'APECS a aussi pour rôle de **faciliter la vie au collège**. Ceci s'effectue via des activités récurrentes ou ponctuelles, en particulier :

- Gestion de la liste des « mentors » certifiés par la direction pour donner des cours d'appui à leur pairs (44 mentors en 22/23) et subventionnement des cours d'appui à hauteur de 3x 4 blocs de cours à 40.-
- Soutien au Bal du Collège en terme d'organisation et de gestion du bar « alcool »
- Le « Snack » pour les écrits et le « Coin Matu » pour les oraux de maturité

- Soutien au planétarium de l'association « Le Dôme ».

Cette année passée, l'APECS a également engagé deux actions ponctuelles :

- Collecte de fond en faveur de l'association « Le Dôme » auprès des contributeurs initiaux, afin d'aider au remplacement du matériel de projection
- Etude, fourniture et pose de distributeurs de tampons et de serviettes hygiéniques dans les toilettes des filles. Grâce à un travail remarquable de Corinne Rossel, membre du comité depuis 3 ans, le dossier a été défendu avec succès face au rectorat et le matériel a pu être obtenu avec un rabais exceptionnel afin de pouvoir équiper tous les WC du bâtiment principal. Le canton a de son côté, en parallèle et par suite de l'étude du canton de Vaud, relayée par Corinne, installé un distributeur à la salle de gymnastique. L'APECS a pris en charge toutes les fournitures des consommables.

Arnaud, président de la SECC, indique qu'il y a énormément de retours positifs de la part des étudiantes ; en effet, les jeunes femmes sont très reconnaissantes de l'installation de ces distributeurs, car cela les décharge d'un poids aussi bien psychologique que financier. Damien indique que les serviettes sont parties très vite, peut-être au-delà du but de soutien en cas d'urgence, mais Corinne indique que les statistiques reçues à ce jour correspondent aux chiffres observés dans le canton de Vaud, avec 1 serviette par élève féminine et par mois en moyenne. Il y a encore suffisamment de consommables en stock.

Corinne rappelle que le projet est en phase de test, afin d'être sûr qu'il n'y ait pas d'abus d'une part, mais aussi par respect pour les concierges et le personnel pour les cas où les serviettes seraient jetées dans les toilettes. Damien indique n'avoir eu aucun retour dans ce sens et que les élèves sont très respectueux.

Si tous les intervenants sont positifs l'APECS regardera pour pérenniser la fourniture en attente de la décision finale du canton sur le sujet.

L'assemblée applaudit Corinne pour son excellent travail.

Suite à une question du Forum Lyca de St-Maurice, le nombre d'élèves des deux collèges est comparable (~1200) mais St-Maurice n'a qu'une centaine de membres. Corinne indique que les années précédentes, le nombre de membres a été calculé à partir du total des cotisations divisé par son montant unitaire, tandis que ces deux dernières années le décompte est exact, les comptes étant maintenant à la banque Raiffeisen qui nous communique plus de détails sur l'origine des paiements. Elle note que certains membres donnent plus que le montant de la cotisation officielle. Aussi, depuis l'année 2009-2010 les factures sont envoyées de manière nominative aux parents, avec un courrier explicatif 2 fois par année (avec le courrier officiel du collège en début d'année, puis un rappel en cours d'année).

Un troisième axe est celui de **l'encouragement aux élèves**, à travers du prix du mérite attribués par le conseil rectoral et de classe à hauteur d'un bon de 50.- en librairie.

L'APECS décerne également le prix APECS de la « Meilleure présentation des meilleurs travaux de maturité » pour les élèves ayant obtenus la note 6 au travail de maturité et désireux de produire une défense publique. Chaque participant reçoit 2 entrées cinéma tandis que le lauréat reçoit un montant de 300.-

La parole est donnée à Corinne pour les comptes.

#### 4. Comptes de l'année 2022/2023

<b>PERTES ET PROFITS DU 01.08.2022 au 31.07.2023</b>		
	<u>2021/2022</u>	<u>2022/2023</u>
<b><u>PRODUITS</u></b>		
Cotisations membres association (25.-/membre)	10 620.00	10 930.00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>10 620.00</b>	<b>10 930.00</b>
<b><u>CHARGES</u></b>		
Dons & Aides ponctuels	659.90	680.00
Participation Annuelle (contrat, convention...)	4 000.00	3 564.75
Prix (APECS - Mérite - ...)	2 438.05	688.10
Coin matu	3 191.90	2 292.35
Frais Administratifs (Courriers - Poste - Logiciels)	707.70	744.24
Frais Imprimés (Dépliants - Enveloppes)	1 756.70	1 878.36
Frais Comité & AG	701.20	1 141.85
Divers (Remerciements - ...)	241.60	726.15
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>13 697.05</b>	<b>11 715.80</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-3 077.05</b>	<b>-785.80</b>

Corinne indique que la convention avec l'association « Le Dôme » pour un versement annuel de l'APECS à hauteur de 1000.- arrive à échéance cette année. La réduction du budget allouée au coin matu est due au fait qu'il y a 25% de maturistes en moins cette année.

Il n'y a pas de questions sur les comptes.

#### 5. Rapport des vérificateurs de compte

Françoise lit le rapport des vérificateurs de compte qui indique que les comptes ont été tenus correctement et recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes.

Les comptes sont approuvés par applaudissement à l'unanimité. Merci pour le travail effectué par la caissière et les vérificateurs.

Sont nommés comme vérificateurs des comptes pour 2 ans, Françoise Wyssbrod et Yann Pellissier, en accord avec l'assemblée générale.

## 6. Admission et démission

Conformément aux statuts, MM. Yann Pellissier et Sébastien Varone quittent le Comité et l'association, n'ayant plus d'enfants étudiant au LCC. De son côté Mme Corinne Rossel indique sa volonté de démissionner.

Le comité propose que M. Michel Voide reprenne le poste de vice-président en plus de rôle de secrétaire.

Les membres de l'assemblée suivants se portent volontaire pour entrer au comité : Mme Gabriella Marino, Mme Cythia Breitler et Mme Patricia Conus. Les rôles et attributions des nouveaux membres du comité seront discutés en détails lors de la prochaine assemblée du comité en novembre, notamment en ce qui concerne le rôle de caissier essentiel au bon fonctionnement de l'association et aux accès bancaires.

L'assemblée approuve ces changements à l'unanimité.

## 7. Divers

Sur demande du Président, Mme Erard Bonvin présente le sujet des mesures de compensation des désavantages et les difficultés liées à la mise en place concrète de ces mesures au secondaire II, notamment dans les collèges. Elle indique avoir écrit une lettre au département de l'instruction publique, afin de démarrer une réflexion sur la mise en place de ces mesures à tous les niveaux de l'enseignement. M. Gollut indique que la difficulté réside principalement dans l'absence de directives précises au niveau du département. Il précise également que les directions des établissements n'ont pas de marge de manœuvre de décision.

Il n'y a pas d'autre point soulevé, et suite aux remerciements d'usage, la séance est close et l'assemblée est conviée à une petite agape.

---

*FIN DE LA SÉANCE À 21H00*

---

PV de l'AG rédigé par le secrétaire Michel Voide le 12.10.2023,

*Michel Voide*

Michel Voide

*Cédric Croset*

Cédric Croset